



N° 1 Mai 2005

## NEWSLETTER

Informations sur la statistique publique en Suisse

<b>Statistiques fédérales et régionales</b>	
<b>Abandon et suppression</b>	<b>2</b>
.....	
<b>Nouveaux résultats</b>	
<b>Analyses du recensement de la population</b>	<b>2</b>
.....	
<b>A propos de la politique de la Confédération</b>	
<b>Interventions parlementaires</b>	<b>3</b>
.....	
<b>Un coup d'oeil à l'institution «Statistique»</b>	
<b>A propos des enquêtes par échantillonnage</b>	<b>4</b>
.....	
<b>National – international</b>	
<b>Activités internationales de l'OFS</b>	<b>4</b>
<b>L'accord statistique Suisse-UE</b>	<b>5</b>
<b>L'Observatoire statistique transfrontalier</b>	<b>5</b>
.....	
<b>Vade-mecum</b>	
<b>L'Encyclopédie statistique</b>	<b>6</b>
<b>L'économie suisse des années 90 à nos jours</b>	<b>7</b>
.....	
<b>Calendriers statistiques</b>	
<b>Journées statistiques 2005</b>	<b>7</b>

### Documents

Cette Newsletter et tous les liens qui y sont indiqués figurent sur le portail Statistique suisse à l'adresse:

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) -> Actualités -> Newsletter

Vous pouvez vous abonner à la Newsletter «Statistique suisse», de même qu'à d'autres Newsletter consacrées à des thèmes particuliers de la statistique publique à l'adresse [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

### Liens importants

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch): le site de la statistique publique pour consulter les communiqués de presse, publications et statistiques thématiques d'actualité.

**Contact:** [info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch)

### Editorial

## La statistique, son contexte et ses résultats

La statistique publique fait l'objet d'un mandat défini dans la Constitution fédérale, ses conditions-cadre sont réglementées dans une loi moderne et de nouveaux résultats de la statistique publique fédérale et régionale sont diffusés chaque jour par les médias. Mais qui se cachent derrière ces informations? Avec quelles méthodes et quels moyens sont-elles produites et diffusées et quels sont les défis que devra relever à l'avenir la statistique publique ?

La statistique en tant que tâche et activité publique, la statistique institutionnelle, est toujours en toile de fond, comparé à certains de ses résultats tels que l'indice du renchérissement, le PIB ou les chiffres sur le chômage. Ces résultats comme d'autres moins spectaculaires ne tombent pourtant pas du ciel: ils nécessitent une infrastructure organisationnelle et scientifique ainsi que des investissements pour la préparation des informations.

Le but principal de cette nouvelle Newsletter est de renseigner sur la statistique institutionnelle, de mieux faire connaître ce domaine public dont les activités se répartissent entre les offices statistiques fédéral et régionaux et de souligner l'importance d'un système statistique performant et de ses prestations pour l'Etat et la société.

Il s'agit avec la Newsletter «Statistique suisse» de prendre contact avec les utilisateurs et utilisatrices des données statistiques et de donner des informations de fond sur la statistique, son contexte et ses résultats.

Armin Grossenbacher  
*Chef de l'information OFS*

## Abandon et suppression

**Le Conseil fédéral a arrêté le 13 avril 2005 la teneur du programme d'abandon de tâches de l'ensemble de la Confédération. Ce dernier et les programmes d'allègement budgétaire précédents ont des conséquences radicales pour la statistique publique.**

Comme le Département fédéral des finances l'a fait savoir, le Conseil fédéral et le Parlement mettent tout en oeuvre pour réduire le déficit budgétaire. Les programmes d'allègement budgétaire 03 et 04 et le programme d'abandon de tâches sont les éléments clés de cette stratégie.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a lui aussi été chargé de préparer un programme d'abandon de tâches pour les années 2006 à 2008. Le montant des économies prévues est fixé pour l'heure à 3,4 millions de francs. Le programme d'abandon de tâches soumis par l'OFS implique des économies dans les dépenses de personnel et de biens et services des domaines statistiques suivants:

1. Abandon partiel ou intégral d'activités statistiques:

Agriculture	550'000.–
Culture	280'000.–
Education	670'000.–
Observatoire de la santé	500'000.–
Géostat	400'000.–
2. Abandon de prestations de services c.-à-d. économies dans les services internes de logistique et d'infrastructure pour la statistique.

Ce programme entraînera la suppression par étapes de quelque 24 postes à l'OFS entre 2006 et 2008 (en plus des 29 postes supprimés dans le cadre du programme d'allègement 03).

L'OFS va à présent planifier en détail la mise en oeuvre de ce programme. Il va s'efforcer de procéder à cette réduction de prestations et de postes en ménageant le plus possible le personnel et en s'assurant le concours des utilisateurs de la statistique. L'OFS exploitera toutes les possibilités qui s'offriront pour limiter les conséquences fâcheuses de ce projet et cherche le dialogue avec les utilisateurs de statistiques les plus touchés.

«... déséquilibre entre les domaines statistiques»

### Interview avec Adelheid Bürgi-Schmelz, Directrice de l'OFS

*Quelles sont à votre avis les conséquences principales des programmes d'économies pour la statistique?*

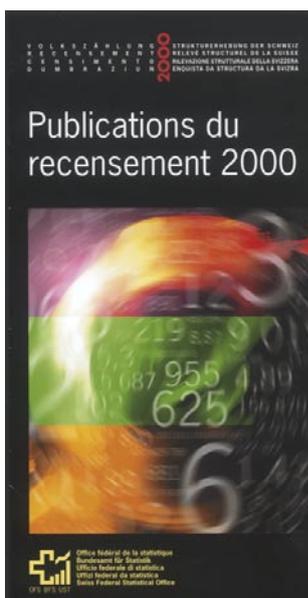
Il y a un déséquilibre entre les domaines statistiques, avec les statistiques de la formation et de la santé, d'un côté, et les statistiques économiques, de l'autre. Ces trois domaines sont prioritaires pour la Suisse. Ils sont aussi définis en tant que tels dans le Programme pluriannuel de la statistique fédérale. Mais la simultanéité des programmes d'économies et des développements induits par l'accord statistique conclu dans le cadre des Bilatérales II ne nous laisse d'autre choix que d'économiser dans les domaines où l'Union européenne ne compte pas d'ordonnance réglementant la statistique. Pour l'heure, les statistiques de la formation et de la santé ne sont pas réglementées par de telles ordonnances.

*Cela signifie-t-il qu'on peut s'attendre à ce que l'UE édicte à l'avenir des actes législatifs pour d'autres domaines statistiques?*

Oui. Ces dernières années, l'UE n'a cessé d'intégrer de nouveaux domaines dans sa politique communautaire, créant ainsi de nouveaux besoins statistiques. Dans le domaine de la santé, mais aussi dans celui de la migration et de la formation continue, des travaux préparatoires ont donc été lancés en vue de nouvelles ordonnances de l'UE. Il se peut que la Suisse reprenne ces dernières un jour ou l'autre.

### Nouveaux résultats

## Analyses du recensement de la population



**La série des présentations d'analyses du recensement fédéral de la population a pris fin avec la conférence de presse du 26 avril 2005 sur la naturalisation et la deuxième génération.**

Les médias ont réservé un très bon accueil aux sept présentations qui ont eu lieu entre octobre 2004 et avril 2005. Les informations structurelles provenant du recensement fédéral de l'an 2000 ont suscité des réactions et débats auprès d'un vaste public, traduisant un intérêt marqué pour le portrait actuel de notre pays.

Toutes les analyses sont disponibles sous forme imprimée et peuvent être consultées sur le portail Statistique suisse.

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) -> Themes -> Recensement.

Un **prospectus** présente le programme des publications concernant le recensement fédéral de la population 2000. Vous pouvez également le télécharger ou le commander à l'adresse susmentionnée.

## A propos de la politique de la Confédération Interventions parlementaires

Voici les trois dernières interventions parlementaires concernant la statistique du Conseil national et du Conseil des Etats:

### Motion Groupe socialiste du 17 mars 2005, Conseil national

#### Pouvoir d'achat et prix. Pour la mise en place d'un indice du coût de la vie

##### Texte déposé

Le Conseil fédéral est chargé de créer les conditions permettant de saisir l'évolution du pouvoir d'achat des ménages sous la forme d'un indice complémentaire à l'indice suisse des prix à la consommation (IPC). La Suisse doit se doter d'un indice susceptible de mesurer chaque mois l'évolution du coût de la vie de la population de manière globale et non pas uniquement à travers l'évolution des prix: les dépenses liées aux assurances, en particulier à l'assurance maladie, devraient notamment pouvoir être prises en compte dans cet indice.

##### Développement

Dans le cadre du débat politique actuel sur le niveau des prix en Suisse et le pouvoir d'achat des ménages, on peut constater que la Suisse manque cruellement d'outils statistiques. Même si des études récentes (ESPA, ERC), de même que la création en 2000 de l'indice suisse des primes d'assurance maladie (IPAM) sont en partie venues combler ces lacunes; il demeure qu'il n'existe pas aujourd'hui en Suisse d'indice susceptible de mesurer mois après mois l'évolution du pouvoir d'achat des ménages. La mise en place d'un indice du pouvoir d'achat des ménages, incluant notamment les dépenses d'assurances, permettrait de combler cette lacune et offrirait aux partenaires sociaux et à l'ensemble des acteurs économiques un outil statistique précieux. La création même de l'IPAM et son influence non négligeable sur le revenu disponible des ménages (-0,5 pour cent en 2003) suffit à démontrer l'utilité et la nécessité d'un indice prenant en compte non seulement les prix mais intégrant également l'ensemble des éléments, y compris les assurances, liés à la consommation.

Réponse du Conseil fédéral en attente

### Question Teuscher du 17 mars 2005, Conseil national

#### Petits transporteurs

##### Texte déposé

Depuis l'introduction de la RPLP, les immatriculations de véhicules de transport légers (moins de 3,5 tonnes) se multiplient. Subjectivement, ces véhicules se distinguent par les vitesses élevées auxquelles ils circulent. On constate en Allemagne que le nombre des accidents impliquant des véhicules de cette catégorie a fortement augmenté et qu'il suscite un vif débat.

Je prie le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes:

- comment la statistique des accidents impliquant des véhicules de transport de moins de 3,5 tonnes se présente-t-elle en Suisse?
- le nombre de ces accidents a-t-il augmenté durant ces dernières années, et quelle a été l'évolution chiffrée?
- peut-on avoir une vue d'ensemble des excès de vitesse imputables aux conducteurs de ces véhicules? Si oui, existe-t-il des données quantifiées?

### Réponse du Conseil fédéral du 11 mai 2005

Le parc des voitures de livraison (véhicules de moins de 3,5 tonnes) n'a cessé d'augmenter au cours de ces dix dernières années. Il comptait ainsi 247 000 véhicules en 2004 contre 203 000 dix ans plus tôt, ce qui représente un accroissement d'un peu moins de 2 pour cent en moyenne annuelle durant cette période. Il convient de remarquer que cette hausse est due uniquement aux véhicules dont la charge utile est inférieure à 1,5 tonne. Le nombre des voitures de livraison plus volumineuses a en effet diminué durant la même période.

Le nombre des camions a lui aussi baissé durant la période considérée (d'environ 1 pour cent par an), mais la charge utile moyenne de ces véhicules a en revanche augmenté.

L'introduction de la RPLP le 1<sup>er</sup> janvier 2001 n'a eu aucune influence sur l'évolution du nombre des voitures de livraison. Celle-ci a suivi un cours assez régulier ces dix dernières années.

Les réponses suivantes peuvent être apportées aux questions posées:

1. En 2004, on a dénombré 935 accidents de la circulation ayant causé des blessés ou des morts et dus à des voitures de livraison. Depuis 1992, le nombre de ces accidents n'a guère varié, oscillant toujours autour des 900 par an, malgré l'augmentation du nombre de ces véhicules. Le nombre des accidents graves, c'est-à-dire ayant provoqué des blessés graves ou des morts, a même diminué, passant de 291 en 1992 à 191 en 2004.  
Rapporté aux kilomètres parcourus, le nombre des accidents dus à des voitures de livraison est comparable à celui des accidents causés par des camions (0,3 accident en moyenne par million de kilomètres). Ce taux est un peu plus élevé pour les voitures de tourisme.
2. Le nombre des accidents causés par des voitures de livraison n'a pas augmenté ces dernières années (voir aussi les explications sous ch. 1). Durant les années 1992 à 2004, il s'établissait à 0,3 accident par million de kilomètres parcourus. En 2004, une valeur un peu inférieure à 0,3 a été enregistrée.
3. Il n'est pas possible de déterminer le nombre de cas d'excès de vitesse imputables aux conducteurs de voitures de livraison. Les statistiques en matière d'infractions à la loi sur la circulation routière sont établies sur la base des extraits des condamnations pénales inscrites au casier judiciaire. Ces extraits ne contiennent pas d'indication sur le type de véhicule utilisé.

### Question Leutenegger Filippo du 15 mars 2005, Conseil national

#### Statistique. Gestion des ressources de l'administration fédérale

##### Texte déposé

Conformément à l'art. 10 de la loi sur la statistique fédérale, l'Office fédéral de la statistique (OFS) est le service statistique central de la Confédération. Outre cet office, de nombreux autres offices et services fédéraux produisent des statistiques (p. ex. l'OFEPF, l'OFSP, l'OFAS et la DDC). Dans son Programme pluriannuel de la statistique fédérale 2003-2007, l'OFS mentionne des dépenses dans le domaine de la statistique totalisant quelque 117 millions de francs, dont environ 82 millions lui sont imputables, les 35 millions restants relevant d'autres services de statistique (internes et externes à l'administration). Il précise en outre que les autres services de statistique «ne font en général pas figurer à part les activités statistiques». Le

fait que divers autres services produisent des statistiques occasionnelles des dépenses supplémentaires, des doubles emplois et des frais élevés en matière de coordination. Mes questions sont les suivantes:

- Dispose-t-on d'indications quant au nombre de personnes qui travaillent dans le domaine de la statistique à l'OFS et dans les autres départements/offices?
- Combien d'heures de travail d'autres services fédéraux ont-ils consacrées à la production de statistiques durant l'année précédente?
- A combien se sont élevées les dépenses de personnel à cet égard, à combien les dépenses matérielles (crédits d'équipement)?
- A combien se sont élevées les dépenses de la Confédération dans ce domaine durant le dernier exercice? A combien se sont-elles montées à l'OFS? A combien dans les autres départements/offices?
- Existe-t-il une planification des ressources dans le domaine de la statistique pour toute l'administration fédérale?
- Le Conseil fédéral prévoit-il une concentration des forces à l'OFS?
- Quel potentiel d'économies en résulterait-il?

Réponse du Conseil fédéral en attente

La liste complète des interventions parlementaires élaborées et traitées depuis 1995 par l'Office fédéral de la statistique peut être téléchargée du portail Statistique suisse au format Excel:

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) -> Institutions ->

La statistique publique -> La statistique fédérale -> Interventions -> parlementaires

## Un coup d'œil à l'institution «Statistique» A propos des enquêtes par échantillonnage

**S'il y a un service à l'OFS qui regroupe des spécialistes des mathématiques, c'est bien le service Méthodes statistiques. Un de ses principaux domaines d'activité porte sur les questions d'échantillonnage.**

La statistique publique travaille avec des méthodes scientifiques. Elle ne se résume pas à compter, à additionner des chiffres et à calculer des moyennes. Un certain nombre de décisions importantes sont à prendre avant de procéder à une



enquête. Quelle forme d'enquête choisir? Dans quels cas recourir à l'échantillonnage? Comment faire pour obtenir, à partir d'un petit groupe d'éléments sélectionnés aléatoirement, des informations fiables sur l'ensemble dont ils sont tirés?

Une nouvelle brochure intitulée «L'échantillon:

22 pages, gratuite

comment ça marche» explique à l'aide d'exemples clairs la notion d'échantillon. Cette brochure vise une information rapide et peut très bien être utilisée dans l'enseignement.

Vous pouvez télécharger et commander la brochure «L'échantillon: comment ça marche» à l'adresse suivante du portail Statistique suisse: [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) -> Services -> Forum des écoles

Plus de 20 **rapports sur des questions méthodologiques** établis ces dernières années par le service Méthodes statistiques sont par ailleurs à la disposition des professionnels de la statistique sur le portail Statistique suisse.

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) -> Infothèque -> Enquêtes, projets, sources -> Rapports de méthodes

National – international

## Les activités internationales de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

La statistique fédérale déploie depuis des décennies des efforts importants pour permettre à la Suisse de se positionner dans le contexte global. Elle doit pour ce faire pouvoir s'appuyer sur des méthodes et nomenclatures uniformes, reconnues au plan international. Ces méthodes et nomenclatures sont définies par des organisations internationales telles que l'**Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE)**, l'**Organisation des Nations Unies (ONU)** et le **Fonds monétaire international (FMI)** ainsi que par l'**Union européenne (UE)** sous la direction de son office statistique, Eurostat.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) participe activement aux comités et groupes de travail de ces organisations. Certaines de ces activités sont présentées ci-après plus en détail.

La Suisse devrait être pleinement intégrée au système statistique européen à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006. L'issue positive des négociations bilatérales II avec l'Union Européenne lui permet en effet de participer comme membre de plein droit, mais sans droit de vote, aux activités d'Eurostat, l'office statistique européen. Ainsi, la Suisse livrera des données à Eurostat et sera mentionnée dans toutes les publications européennes. Il sera ainsi possible de comparer nos performances avec celles de nos principaux concurrents dans des domaines clés comme la compétitivité et la productivité des entreprises ou encore le niveau, la structure et l'évolution des salaires. L'accord bilatéral sur les statistiques représentera un progrès important pour la statistique suisse. Le défi à relever est d'importance, car l'accord nécessite des adaptations au niveau de la statistique nationale. L'OFS travaille d'arrache-pied pour être prêt dans les délais impartis.

En plus, l'OFS joue un rôle particulièrement important au sein du **Comité des statistiques de l'OCDE** et dans les groupes de travail qui lui sont associés. Ce comité, qui compte la directrice de l'OFS parmi les membres de son bureau exécutif, est responsable de l'établissement du programme statistique global de l'OCDE, dont il coordonne la mise en œuvre au sein de l'organisation.

L'OFS est présent par ailleurs dans plusieurs groupes de travail traitant des principales statistiques de l'OCDE (**comptes nationaux, indicateurs conjoncturels**). Ces statistiques revêtent une importance centrale pour observer, analyser et évaluer la politique économique suisse afin d'établir des comparaisons internationales. Elles permettent à l'OCDE d'élaborer des recommandations économiques à l'intention des instances politiques nationales.

La collaboration avec l'OCDE ne se résume pas cependant à la statistique économique au sens strict. L'OFS collabore avec le groupe de travail **National Experts on Science and Technology Indicators (NESTI) de l'OCDE**. Ce groupe, qui traite de thèmes tels que l'innovation, la recherche et développement, le personnel de recherche et développement, les brevets, la société de l'information, a entamé récemment un travail de pionnier avec l'établissement d'un cadre conceptuel pour les statistiques concernant la biotechnologie et la nanotechnologie.

L'OFS participe par ailleurs activement aux travaux du comité de l'OCDE responsable du programme **PISA (Programme for International Student Assessment)**, dont le but est de mesurer les compétences des élèves de 15 ans.

#### National – international

### L'accord statistique entre la Suisse et l'Union européenne

Dans le cadre des négociations bilatérales II entre la Suisse et l'Union européenne (UE), l'accord concernant la statistique a été signé le 26 octobre 2004. Sa ratification a été rendue publique officiellement par la Suisse le 13 mai 2005. Cela permettra au Conseil des Ministres de l'UE de faire de même dans les plus brefs délais. Parallèlement, la mise en œuvre de l'accord se prépare activement.

A ce propos, nous interrogeons **Rolf Escher, Chef du service Politique statistique et coopération de l'OFS**.

*Où en sont, aujourd'hui, les préparatifs pour l'entrée en vigueur de l'accord statistique avec l'UE?*

L'accord bilatéral sur la statistique entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Dès cette date, la Suisse continuera non seulement de fournir des données comme par le passé, mais commencera à livrer de nouvelles statistiques conformes à la législation européenne. Cependant, une partie importante des statistiques devra être adaptée aux exigences européennes. La Suisse dispose de 4 ans pour effectuer les modifications requises. Il s'agit donc de planifier dans le détail les projets qui nous permettront de nous adapter. De plus, nous devons budgéter les ressources additionnelles nécessaires et obtenir les fonds indispensables. Nous avons donc entamé ces travaux avec ardeur et sommes en pleine négociation budgétaire pour 2006. Parallèlement, la réglementation européenne a été analysée en profondeur et les sections de l'OFS connaissent maintenant le détail de l'accord, des règlements ainsi que des dérogations accordées à la Suisse.

*Quels seront les premiers résultats notables de cet accord?*

L'accord nous ouvre en grand les portes du système européen de la statistique. Cela signifie que nous pourrons participer dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain à tous les comités et groupes de travail d'Eurostat, la direction générale de la Commission européenne en charge de la statistique. Ainsi, nous pourrons influencer directement les nouveaux règlements et participer activement à la construction de la statistique européenne.

En second lieu, la Suisse sera enfin mentionnée dans les publications d'Eurostat. Qui ne s'est jamais énérvé en cherchant à comparer un indicateur précis et en trouvant les chiffres de presque tous les pays européens sauf la Suisse?

*De manière générale, quels sont les avantages les plus importants de cet accord?*

Dans un monde globalisé où les frontières s'estompent et dans le domaine de la statistique où l'harmonisation joue un rôle prépondérant, il est vital que la Suisse fasse partie de grands groupements internationaux. Cet accord permet à la Suisse d'appartenir pleinement au système européen de la statistique et d'être considéré comme membre à part entière, avec tous les avantages et devoirs correspondants. Ainsi la Suisse prend son destin en main et se donne les moyens de définir son avenir.

#### National – international

### L'Observatoire statistique transfrontalier

L'Observatoire statistique transfrontalier, mis en œuvre en 2001 par les trois institutions statistiques couvrant les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie (INSEE Rhône-Alpes) et les cantons de Genève (OCSTAT) et de Vaud (SCRIS), poursuit son développement et enrichit ses prestations. Institué pour répondre aux besoins d'information suscités par les accords bilatéraux et leurs effets, il offre plus largement aux décideurs régionaux un matériau statistique permettant la description, la compréhension et le pilotage d'un espace transfrontalier en pleine évolution.



Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif, l'Observatoire statistique transfrontalier, c'est, à ce jour:

- 1 état des lieux 2000 dans 14 domaines d'observation;
- 1 batterie d'une cinquantaine d'indicateurs pour mesurer les évolutions dans les domaines démographiques, économiques et sociaux;
- 3 synthèses annuelles mettant en évidence les principaux résultats;
- 2 expertises INSEE – l'une destinée à évaluer la fiabilité des résultats des estimations localisées de population, l'autre relative à l'influence du taux de couverture des déclarations des notaires sur l'évolution et le niveau des prix des logements anciens;
- 3 forums organisés afin de percevoir les besoins, tenus alternativement en France et en Suisse en présence des autorités politiques des territoires concernés et rassemblant entre 200 et 300 personnes intéressées;
- 1 site Internet [www.statregio-francosuisse.net](http://www.statregio-francosuisse.net) pour aider à la communication des informations et où l'on trouve toutes les publications;
- 1 analyse de l'urbain dans les quatre territoires au travers des concepts en usage en Suisse et en France.

En 2005, plusieurs réalisations sont en cours et différents projets entrepris: synthèse annuelle à paraître en septembre; publication des principales données de référence et de comparaison issues des recensements de la population; mise en chantier des dossiers statistiques transfrontaliers dans les deux domaines sensibles de la formation et de la santé; base de données (rassemblant les données statistiques françaises et suisses nécessaires à la mesure des évolutions) opérationnelle pour les statisticiens des offices de statistique; développement des tableaux de données transfrontalières sur le site Internet.

Adresses utiles:

OCSTAT: Office cantonal de la statistique de Genève

[www.geneve.ch/statistique](http://www.geneve.ch/statistique)

SCRIS: Service de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud [www.scris.vd.ch](http://www.scris.vd.ch)

INSEE Rhône-Alpes [www.insee.fr/rhone-alpes](http://www.insee.fr/rhone-alpes)

Vade-mecum

## Liens vers L'Encyclopédie statistique

Vous trouverez à cette rubrique des indications sur les nouvelles pages importantes à consulter sur le portail Statistique suisse.

**Aujourd'hui:** L'Encyclopédie statistique de la Suisse.

[www.encyclopedie-stat.admin.ch](http://www.encyclopedie-stat.admin.ch)

Office fédéral de la statistique » Infothèque » Encyclopédie statistique de la Suisse » Bienvenue / LOGIN » Encyclopédie statistique de la Suisse

### Encyclopédie statistique de la Suisse

Offre complète - Collection générale - Thèmes

Choix par thème

Thèmes

20 Situation économique et sociale de la p

Sous-thèmes

20.1.....Suvol

20.2.....Revenus, fortune

20.2.1.....Revenus

20.2.3.....Répartition des revenus

20.3.....Fortune

20.3.....Consommation des ménages

20.4.....Niveau de vie, situation sociale et ;

20.4.1.....Niveau de vie

20.4.2.....Situation sociale

20.4.3.....Pauvreté

20.5.....Travail non rémunéré

Filtres

Niveau géographique

Tout afficher

Institution

Tout afficher

Types d'objet

Tout afficher

Actualité

Tout afficher

Enquête

Tout afficher

Ok

Nombre de documents trouvés 18 page 1 de 1

Obj.	Nr.	File	Période
43 kB	je-f-20.03.01.01	Structure des dépenses des ménages privés, selon le groupe socio-économique de la personne de référence Office fédéral de la statistique OFS	1998-2002
45 kB	je-f-20.03.01.02	Structure des dépenses des ménages privés, selon le type de ménage Office fédéral de la statistique OFS	1998-2002
48 kB	je-f-20.03.01.03	Structure des dépenses des ménages privés selon les grandes régions Office fédéral de la statistique OFS	1998-2002
2582 kB	014-0003	Revenus et dépenses des ménages en 2000. Résultats détaillés	1998-2000

L'Encyclopédie contient: 34'000 objets (dont 22'000 tableaux, 500 cartes), 1'100 publications en format pdf, 3'000 communiqués de presse.

Cette application Internet met en effet à la disposition des utilisateurs non seulement des séries temporelles étendues mais aussi des portraits statistiques de toutes les communes de la Suisse, une vaste collection sur la statistique historique, les résultats détaillés du Recensement fédéral de la population de l'an 2000, en plus de tous les communiqués de presse (depuis 1996) et de toutes les publications (depuis 2004) de l'OFS.

En deux mots, il s'agit là d'une source inépuisable d'informations sur toutes les facettes de notre pays, facilement consultable grâce à plusieurs modes de recherche et de filtrage très performants.

Il existe pour chaque collection une à trois possibilités de recherche:

- la recherche par thèmes ouvre un filtre permettant la recherche de fichiers classés selon les principaux domaines de la statistique publique;
- la recherche par cantons ou communes;
- la recherche par mots clés.

L'Encyclopédie statistique en ligne est mise à jour en permanence. Les données les plus actuelles sont disponibles en tout temps. Le tout pour Fr. 20.- par année (licence individuelle).

#### Vade-mecum

### Nouvelle publication sur les statistiques économiques

Avec la publication «L'économie suisse des années 90 à nos jours – Faits marquants et analyses conjoncturelles», l'Office fédéral de la statistique propose pour la première fois une représentation complète des statistiques économiques de la dernière décennie. Cette publication qui, outre des analyses, comprend également certains concepts théoriques fondamentaux, est conçue comme un ouvrage de référence. Les données les plus récentes ainsi que les séries temporelles sur l'économie peuvent être téléchargées sur notre page Internet à l'adresse:

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) -> Thèmes -> Economie nationale

Cette publication peut être téléchargée à l'adresse:

[www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) -> Thèmes -> Economie nationale  
-> Survol -> Publications



## Calendriers statistiques national et international Calendrier

Journées statistiques du 9 au 11 novembre 2005 à Zurich

Thème «Gestion de l'incertitude»



L'Office fédéral de la statistique, la Conférence suisse des offices régionaux de statistique (CORSTAT) et la Société suisse de statistique organisent les traditionnelles Journées statistiques, qui auront lieu cette année du 9 au 11 novembre 2005 à Zurich.

Le programme de ces journées englobe des conférences touchant tous les domaines de la statistique, c'est-à-dire non seulement des exposés théoriques sur des questions méthodologiques, mais aussi des présentations sur des thèmes tels que les enquêtes, le dépouillement des données et la diffusion d'informations statistiques.

Contacts: [www.statoo.ch/sst05/](http://www.statoo.ch/sst05/)

#### Impressum

La Newsletter Statistique suisse, qui paraît de manière irrégulière, contient des articles issus des statistiques publiques et régionales.

Elle est diffusée par e-mail et peut faire l'objet d'un abonnement [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch) sur le portail Statistique suisse ou être téléchargée à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) -> Actualités -> Newsletter.

Renseignements: [info@bfs.admin.ch](mailto:info@bfs.admin.ch).

Edition:  
Office fédéral de la statistique (OFS)

Rédaction:  
Armin Grossenbacher, direction, Verena Hirsch, section INFO

Layout et graphisme:  
section BPP et Daniel von Burg, section INFO

Traduction:  
Services linguistiques de l'OFS

N° de commande: 709-0501-05